

## Le Tronquoy :

Le Tronkoy en 1331 : forme médiévale, de Tronquetum, c'est un lieu hérissé de troncs, cela indique un défrichement.



## La Motte Féodale :

Au lieu-dit « *le Tronquoy* ». C'était l'usage au Moyen-Age, pour les nobles de se procurer une retraite où ils pouvaient se mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis. La motte eut un grand succès grâce à la facilité et à la rapidité de sa construction. Elle suppose la présence de seigneurs qui l'ont fait édifier en liaison étroite avec les villageois, ne serait-ce que pour la construction, mais aussi pour une contribution (impôt) nommée « le cens » ; d'où le substantif « censier » encore en usage dans notre contrée, pour désigner un fermier. Dans les années 1960, en extrayant de la marne, un souterrain y fut découvert, on suppose qu'il reliait le château aux communes avoisinantes. Cette motte constitue l'un des vestiges les mieux conservés du Haut-Pays.



## Aix-en-Ergny :

La commune qui prend son nom de « acquis au ad aquas » (à cause des sources de l'Aa), n'est appelée ainsi que depuis la Révolution. Autrefois, ce village se dénommait Aix l'Evêque du fait que l'Evêque de Théroouanne y percevait des droits.



## L'Eglise Saint-Léger :



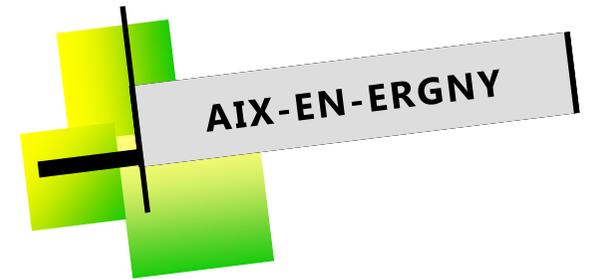
L'Eglise est placée sous le vocable de Saint-Léger. Elle daterait selon les dires, de 1663. Le portail gothique et la nef sont un peu plus anciens, mais on ne trouve aucune relation avec une prétendue église précédente. L'église recèle des pierres sculptées, sur le mur côté droit, une pierre représente les armoiries de la commune ou encore sur le mur extérieur-sud du chœur,

une autre nous donne en bas-relief la date de 1663. Le coq de l'église fut acheté à un marchand forain de Lumbres. Le bec ressemblant à celui d'un canard, dû être modifié avant son installation sur la pointe du clocher. Une des particularités de l'édifice, sa gardienne, Louise, qui pendant de nombreuses années disposait de la sacristie comme refuge.



## A découvrir ?

- \* L'Eglise Saint-Léger
- \* La Motte Féodale
- \* Le Monument aux Morts
- \* Le Cours d'eau : l'Aa
- \* Le Puit
- \* Le Camping et les étangs de pêche
- \* La faune et la flore du Haut-Pays,...



« Le Tronquoy »

6 km - 1h30



**Départ** : Rue de l'Aa

Table de pique-nique couverte

**Balisage** : Jaune (PR)

**Carte IGN** : 2204SB

Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale

Tél : 03.21.81.98.14 - [contact@hautpaystourisme.fr](mailto:contact@hautpaystourisme.fr)

En cas de problème sur le parcours : [randonnee@cchpm.fr](mailto:randonnee@cchpm.fr)

## Interdit aux véhicules motorisés



## Bonne Conduite

- \*Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.
- \*Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.
- \*Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.
- \*Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.
- \*S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.



## N'oubliez pas votre équipement !

- \*Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.
- \*De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.
- \*Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.

## Quelques consignes pour votre sécurité

- \*Consultez la météo (3250) avant le départ.
- \*En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.
- \*Respectez le balisage.
- \*En VTT, le port du casque est fortement conseillé.
- \*Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.



## Descriptif :

- 1- De la table de pique nique couverte, se diriger vers le camping et prendre à droite, rue de l'Eglise.
- 2- Laisser l'église à droite, et tourner à gauche, direction « Le Tronquoy », continuer toujours tout droit..
- 3- Quitter le bitume et prendre à gauche, continuer dans le chemin de terre à travers champs, pendant environ 1 km.
- 4- Au niveau du piquet en fer, tourner à droite, emprunter ce chemin herbeux sur 350 mètres .
- 5- Au croisement, tourner à droite et suivre le chemin de terre sur 800 mètres environ (possibilité de continuer tout droit et de rattraper le sentier du Coq Rouge à Campagne les Boulonnais). Ensuite, prendre à droite, le chemin goudronné qui ramène au point de départ.

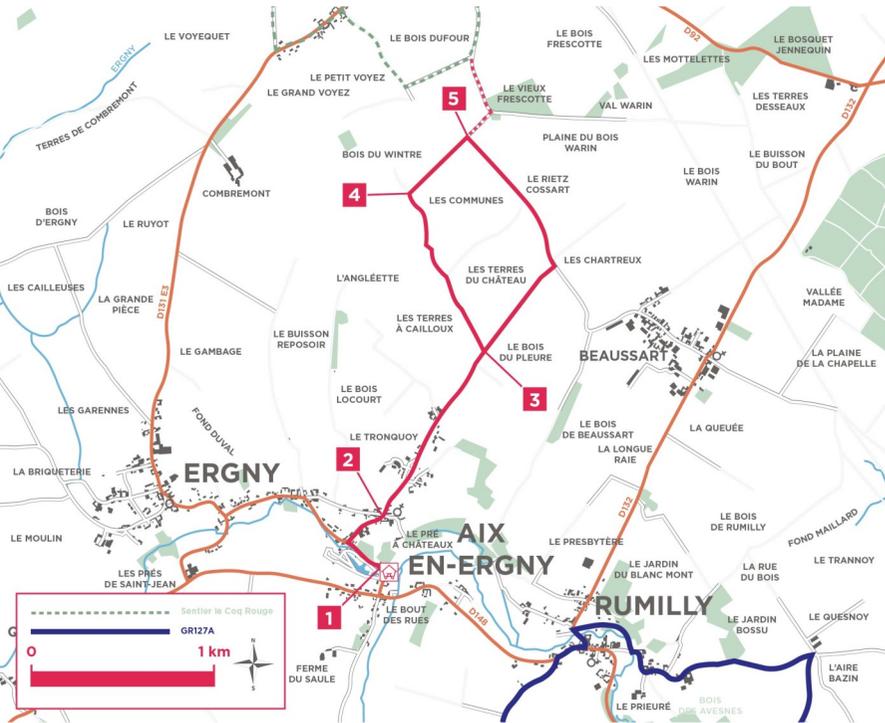


 Table de pique-nique couverte

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

